

**Zeitschrift:** Actio : un magazine pour l'aide à la vie  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge Suisse  
**Band:** 95 (1986)  
**Heft:** 7

**Artikel:** Hans Haug : l'homme des relations internationales  
**Autor:** Christ, Felix  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-682285>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## HOMMAGE

40 ans d'activités  
au service  
de la Croix-Rouge

# Hans Haug: l'homme des relations internationales

Félix Christ<sup>1</sup>

### Assistant, puis président

Au sein de la Croix-Rouge suisse (CRS), Hans Haug a été collaborateur juridique de 1946 à 1952, secrétaire central de 1952 à 1968 et président de 1968 à 1982. D'office, il a donc été vice-président de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à Genève. Il est membre d'honneur de la CRS depuis 1982 et membre du CICR depuis 1983. Il a dirigé la CRS avec la plus grande circonspection, à une époque où l'œuvre d'Henry Dunant a connu un étonnant essor au niveau national et international. Lorsqu'il a exercé la fonction de secrétaire central, il a joui

de l'entièvre confiance des présidents Gustav Adolf Bohny (jusqu'en 1954) et Ambrosius von Albertini (jusqu'en 1968). Par la suite, en tant que président, il a bénéficié de l'appui actif et de la compétence du secrétaire général Hans Schindler (de 1968 à 1982).

### Internationaliste

D'emblée, Hans Haug a eu à cœur d'activer la communauté internationale Croix-Rouge et d'en consolider la cohésion. A partir de 1948, il a pris part à presque toutes les manifestations Croix-Rouge d'une certaine importance. Il a consacré ses connaissances spécialisées et toute son énergie au développement et à la diffu-

**Le 1<sup>er</sup> septembre 1986, Hans Haug (qui a fêté ses 65 ans le 14 avril 1986) se démettra de sa fonction de professeur de droit public et plus spécifiquement de droit international humanitaire à la Haute Ecole de Saint-Gall. Cette date coïncidera avec le quarantième anniversaire du début de son activité à la Croix-Rouge suisse qu'il a dirigée pendant de nombreuses années en qualité de président. Membre du CICR, Hans Haug s'engage plus que jamais en faveur de la Croix-Rouge. Ci-dessous, une brève rétrospective de son action à la tête de la Croix-Rouge suisse.**

sion du droit international humanitaire et des principes fondamentaux de la Croix-Rouge.

### Vers un développement des activités de secours à l'étranger

S'inspirant du septième principe fondamental de la Croix-Rouge, soit celui de l'universalité, il s'est systématiquement engagé pour l'idée de la solidarité internationale, pour les interventions de secours du CICR dans le monde entier en cas de conflits armés et de la Ligue lors de cataclysmes. En outre, il a amplifié les activités de la CRS dans le monde entier visant à apporter des secours d'urgence et à établir de nouvelles structures d'assistance. D'année en année, depuis 1946, la CRS a amplifié et approfondi la portée de ses interventions de secours à l'étranger, que ce soit avec la collaboration du CICR ou de la Ligue, en vertu d'un mandat de la Confédération, avec l'appui de celle-ci ou en régie propre. A partir de 1970, la CRS a aussi intensifié sa collaboration avec d'autres œuvres d'entraide suisses, notamment avec Caritas Suisse, avec l'Entraide Protestante Suisse (EPER) et avec l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO). Finalement, c'est en 1975 qu'a commencé la coopération, toujours plus fructueuse, avec le Corps suisse pour l'aide en cas de catastrophes.

### Objectifs primordiaux de l'aide à l'étranger

Parmi les opérations de secours les plus importantes réalisées à l'époque où Hans Haug était secrétaire central, puis président de la CRS, nous

évoquerons en particulier l'aide aux réfugiés hongrois, l'assistance fournie aux réfugiés tchèques et algériens, les interventions de secours au Congo ainsi qu'au Nigéria, plus exactement au Biafra, l'aide au Bangladesh, les secours après le séisme au Guatemala, l'opération Indochine, l'aide apportée aux réfugiés originaires du Sud-Est asiatique et de la Pologne. Ajoutons à cette énumération les interventions répétées en faveur des victimes de la famine en Afrique.

### Croix-Rouge suisse et santé publique: une impulsion décisive

En Suisse même, Hans Haug s'est efforcé de promouvoir l'établissement et le développement d'un Service de transfusion de sang à l'échelle nationale, service comprenant d'une part les centres régionaux de transfusion de sang et d'autre part le Laboratoire central à Berne. Il s'est occupé de la réglementation et de la surveillance des formations relatives à un nombre toujours plus élevé de professions paramédicales, de la coordination du sauvetage et de la coopération au sein du Service sanitaire coordonné. En outre, il a veillé à ce que les divers cours de la Croix-Rouge soient donnés dans l'ensemble du pays. Hans Haug s'est également intéressé à l'ergothérapie visant à la réinsertion de personnes handicapées ou victimes d'accidents, à l'engagement d'assistants bénévoles pour les soins aux personnes âlitées pendant une période prolongée, aux personnes handicapées ou âgées et – surtout au cours des dernières années – au développement de l'aide



1968. Le professeur Hans Haug vient d'être élu président de la CRS.

<sup>1</sup> Chef de l'information de la Croix-Rouge suisse.



aux réfugiés et à des relations publiques à la fois objectives et ouvertes aux idées nouvelles.

## Nouveaux points d'appui

Nous voudrions mentionner en passant que Hans Haug a été responsable, en dernier ressort, de la construction de quatre nouveaux immeubles de la CRS à Berne, à savoir le Laboratoire central du Service de transfusion de sang, la Centrale du matériel (en tant que «base logistique» de la CRS), l'Hôpital et l'Ecole d'infirmières du Lindenhof ainsi que le Secrétariat central à la Rainmattstrasse 10. C'est à l'époque de sa présidence qu'a été inaugurée l'Ecole supérieure de soins infirmiers à Lausanne, équivalent romand de la branche suisse alémanique transférée cette année de Zurich à Aarau. Citons, de plus, la fondation de l'Institut Henry Dunant à Genève qui remonte à l'activité du professeur von Albertini. Pendant bon nombre d'années, Hans Haug a fait partie de cette académie internationale de la Croix-Rouge, et de 1978 à 1980, il en a été le président.

## Protection de la population civile

La protection civile constitue l'une des préoccupations primordiales de Hans Haug. En 1954, celui-ci a été l'un des fondateurs de l'Union suisse pour la protection des civils (l'actuelle Union suisse pour la protection civile). Il a fait partie du comité jusqu'en 1963. A partir de 1958, il a occupé la fonction de vice-président. Il s'est notamment engagé pour l'établissement des bases légales (articles constitutionnels et loi fédérale) et pour la réalisation, à l'échelle nationale, d'une protection civile intégrée dans le système de la défense générale. En 1962, la collaboration à la protection de la population civile a été reconnue comme l'une des tâches statutaires de la CRS.

## Agir ensemble

A l'échelle nationale et internationale, Hans Haug a toujours inscrit l'harmonie à la clé des relations humaines et de la coopération. Dans toute la mesure du possible, il s'est efforcé de consolider la cohésion interne du mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, l'action

concertée des éléments composant la communauté mondiale de la Croix-Rouge, à savoir le CICR, la Ligue et les diverses Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge respectivement. Il s'est fait le porte-parole de la Ligue au sein du CICR et inversement. En toute occasion, il a lutté pour l'observation des sept principes fondamentaux de la Croix-Rouge (humanité, impartialité, neutralité, indépendance, caractère bénévole, unité et universalité). A l'intérieur de la CRS, il a accordé une importance prépondérante à une collaboration fructueuse entre les organes centraux (Conseil de direction, Comité central), entre ces organes et les Services centraux ainsi qu'entre l'organisation centrale et les 69 sections régionales de la CRS. Il a notamment tenu à ce que l'activité des collaborateurs professionnels de la CRS et celle des collaborateurs non professionnels se complètent et forment un tout.

## Contre la concurrence entre les œuvres d'entraide

Dans une large mesure, c'est à Hans Haug que nous devons la confiance toujours plus solide des autorités suisses à l'égard de la CRS. C'est aussi grâce à lui que les œuvres d'entraide suisses ont pu changer d'optique: de concurrentes, elles sont devenues partenaires. D'année en année, la collaboration entre les organisations responsables du sauvetage (Alliance suisse des samaritains, Garde aérienne suisse de sauvetage REGA, Société suisse des troupes sanitaires, Société suisse de sauvetage et Société suisse des chiens de catastrophe) et la CRS s'est intensifiée. A l'heure actuelle, ces organisations constituent des éléments importants et dynamiques de la CRS, des membres corporatifs.

## Pour une paix authentique

Dès son entrée en fonction à la CRS, Hans Haug s'est engagé personnellement pour la cause de la paix découlant de la réalisation, pour tous, de conditions de vie dignes d'un être humain. Pour lui, il ne suffit pas que la politique se contente d'empêcher la guerre. Elle doit se situer dans un contexte plus vaste et ga-

rantir la justice de l'ordre international sur le plan légal, économique et social. Elle doit assurer au niveau global une paix qui respecte la liberté, en visant à l'application des droits de l'homme, sans aucune discrimination. L'ONU, cette alliance universelle d'Etats souverains liés par contrat, cherche à mettre en œuvre cette idée. Jusqu'ici, il n'existe aucun autre «modèle» de ce genre. La philosophie de la Croix-Rouge peut contribuer à la solidarité au sens le plus large, à la création d'une véritable communauté des peuples, d'une sorte de famille dont les membres seraient les Etats. Cependant, Hans Haug estime que la force spécifique de la Croix-Rouge ne réside pas dans le domaine politique. C'est plutôt par son travail aux motivations purement humanitaires, par l'application des principes fondamentaux de la Croix-Rouge que celle-ci peut apporter sa contribution limitée et indirecte, il est vrai, mais efficace à l'établissement d'une paix durable. A maintes reprises, Hans Haug a déconseillé à la Croix-Rouge d'étendre, ou de remplacer son action indirecte en faveur de la paix par une activité directe ou même par une stratégie globale de la paix. A un mouvement Croix-Rouge pour la paix dont le travail irait au-delà du domaine humanitaire, il oppose la notion de neutralité sans laquelle la Croix-Rouge perdrait à la fois la confiance du large public et son unité en tant que partenaire et œuvre universelle d'entraide.

élu vice-président en 1979 et président en 1985. Cette organisation cherche à mettre en œuvre une convention selon laquelle toute forme de torture serait non seulement proscrire, mais encore empêchée et supprimée grâce à des contrôles efficaces.

## Comment définir un «homme Croix-Rouge»?

Cette question a été posée un jour à Hans Haug. S'inspirant de Max Huber dont il suit consciemment l'exemple, il a donné la réponse suivante: l'«homme Croix-Rouge» incarne d'une manière crédible l'idéal de l'humanité. Dans son travail, il fait preuve de persévérance, de sûreté et de compétence. Plus encore: c'est par son comportement tout entier qu'il représente l'idéal de l'humanité, que ce soit dans sa vie privée, au sein de sa famille, à son lieu de travail. De même que la Croix-Rouge en tant qu'institution ne doit pas se contenter d'être une sorte d'appareil au fonctionnement correct, les convictions personnelles d'un collaborateur de la Croix-Rouge sont d'une importance déterminante. Or, cette définition du véritable «homme Croix-Rouge» pourrait précisément être un portrait de Hans Haug. Fidèle à l'idée d'Henry Dunant, la Croix-Rouge doit être organisée d'une manière rationnelle, et banissant tout dilettantisme, son travail doit être orienté en fonction de critères professionnels. La technique et la science doivent être au service de l'être humain. Les principes de la gestion mo-

## POUR LES 65 ANS DU PROFESSEUR HAUG

*Le département juridique de l'Ecole supérieure de sciences économiques de Saint-Gall offre à l'éminent juriste, à l'occasion de son départ en retraite, un recueil de contributions émanant de spécialistes du droit international humanitaire, mais aussi de personnalités issues d'organisations nationales ou internationales dont les objectifs tiennent particulièrement à cœur du récipiendaire.*

*Quelques autres auteurs rendent également hommage à la personnalité et à l'action de l'ancien président de la Croix-Rouge suisse.*

*Cet ouvrage intitulé, «Völkerrecht im Dienste des Menschen», rédigé en allemand (certaines contributions sont en français), peut être commandé au prix de Fr. 58.– auprès de la librairie Paul Haupt, Falkenplatz 14, 3001 Berne).*

## Lutte contre la torture

En plus de son engagement pour la Croix-Rouge, mais en s'inspirant toujours de cet idéal, Hans Haug défend une série d'autres causes humanitaires. En 1977, il est devenu membre du Comité suisse contre la torture dont il a été

derne sont certes indispensables. Mais l'idéal de l'humanité ne doit jamais être étouffé. Hans Haug fournit le vivant exemple de cette conviction. Un exemple à suivre pour toute la Croix-Rouge suisse. □